

lvZy_19.12_eleve
leçon 34, 35

Interrompre la grossesse

Présent
Passé composé
Imparfait
 Plus que parfait
Futur simple
 Futur antérieur (j'aurai soumis)
Conditionnel présent
 Conditionnel passé
Subjonctif présent
 Subjonctif passé
Passé simple

EXERCICES

1. Prohlédněte si obrázky:

a) Popište je.



RESTAURANT!

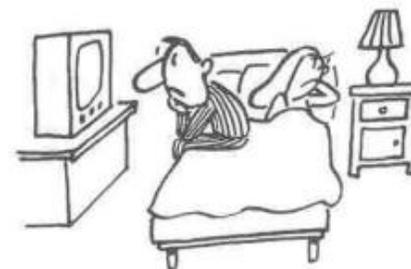
THÉÂTRE!



b) Vypravujte příběh, který znázorňují.

c) Jak podle vás příběh skončil?

2. Il m'a fait ...



Vous allez entendre 2 fois un enregistrement sonore de 3 minutes environ.
 Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions. Puis vous écouterez une première fois l'enregistrement. Concentrez-vous sur le document. Ne cherchez pas à prendre de notes.
 Vous aurez ensuite 3 minutes pour commencer à répondre aux questions.
 Vous écouterez une deuxième fois l'enregistrement. Vous aurez encore 5 minutes pour compléter vos réponses.

- 1 Actuellement en France il y a : 2 pt
 nounous enfants
- 2 Qui présente un nouveau projet ? 1 point
- 3 Le métier d'assistante maternelle consiste à s'occuper des enfants : 1 point
 A leur domicile.
 Au domicile des parents.
 Dans les crèches.
- 4 Que devront fournir les parents employeurs ? (2 réponses) 2 points
- 5 Les nounous travailleront désormais : 1 point
 à la semaine.
 à l'heure.
 à la journée.
 on ne sait pas.
- 6 Dans quel cas les parents auront-ils la possibilité de ne pas payer les nounous ? 2 points
- 7 Les nounous pourront garder : 1 point
 au maximum 2 enfants présents toute la journée.
 au maximum 3 enfants présents toute la journée.
 au maximum 4 enfants présents toute la journée.
- 8 Complétez le tableau : 3 points
- | Salaires des nounous | |
|--------------------------|--|
| Salaires moyen : | |
| Salaires le plus bas : | |
| Salaires le plus élevé : | |
- 9 Qui décidera des dates de vacances des nounous ? 1,5 point
- 10 D'après le journaliste le changement entraînera une amélioration pour le quotidien : 1 point
 des parents.
 des nounous.
 des deux.
- 11 Que devront faire les nounous avant de recevoir le premier enfant ? 1,5 point
- 12 Quels sont les objectifs du gouvernement ? 3 points
 a)
 b)

LES NOUNOUS

Tous les parents qui nous écoutent vont savoir de quoi je parle, chaque matin qu'il fasse beau qu'il pleuve ou qu'il vente, des centaines de milliers de parents accompagnent leurs enfants chez la dame qui les garde, elles sont 300 000 ces dames qui prennent soin de 740 000 petits. Le ministre délégué à la famille présente aujourd'hui un projet qui va donner à ces dames enfin un vrai statut.

- Catherine M, bonjour, d'abord on va éviter les confusions, il ne s'agit pas des nounous qui viennent chez vous mais des assistantes maternelles qui reçoivent les enfants chez elles. Elles sont un maillon fondamental dans la vie des familles et enfin elles vont recevoir des garanties comme n'importe quel salarié.
- Oui, parce que tout simplement elles rejoignent le droit commun du travail, alors qu'est-ce que cela veut dire ? Et bien, que leurs employeurs devront fournir un contrat de travail écrit et des fiches de salaire. Ce n'était pas toujours le cas jusqu'à présent. Ensuite, point fondamental, elles ne travailleront plus à la journée mais à la semaine ou au mois. Les parents doivent les payer même si l'enfant est absent. Jusqu'à présent ce n'était pas le cas. Ils ne pourront plus invoquer des circonstances contraignantes pour expliquer que l'enfant ne vient pas chez sa nounou. Cette formule a été supprimée, cela veut dire qu'il faudra fournir un motif sérieux, un certificat médical pour justifier l'absence et le non paiement. (...)
- Est-ce que les nounous seront mieux payées d'une façon générale ?
- Et bien, cela dépendra du nombre d'enfants gardés, elles peuvent désormais s'occuper de 3 équivalents plein temps par exemple de 2 enfants à plein temps et de 2 autres à mi-temps. Cela leur permettra de mieux gagner leur vie. Selon le ministère de la famille cela peut représenter une augmentation de 17 % en moyenne. Il faut savoir qu'une nounou gagne en moyenne 540 euros net par mois, que 25 % n'arrivent pas à 300 euros mensuels et qu'une sur dix touche un salaire supérieur à 900 euros surtout dans les grandes villes type Paris, Marseille où la demande est forte. Dernier point, elles pourront fixer elles-mêmes leur date de congés.
- C'est plutôt mieux pour les nounous mais c'est aussi plus de tranquillité pour les parents.
- Oui, parce que ces nounous devront se former avant d'accueillir un premier enfant. Entre l'obtention de l'agrément et l'arrivée du premier enfant elles devront effectuer 60 heures de formation et ensuite elles pourront continuer à se former, ce qui leur permettra d'arriver via la validation des acquis professionnels à l'équivalent d'un CAP (certificat d'aptitude professionnelle) « petite enfance ». Dans ce cas l'agrément pourra être attribué pour une durée illimitée. Actuellement, il est limité dans tous les cas à 5 ans. Le gouvernement cherche à professionnaliser le métier de nounou, une nécessité pour le rendre attractif car il faudra trouver 450 000 candidates en 2010 selon les projections du commissariat au plan.

France infos (2005)

